

## Ecoplage au secours du littoral malade de l'érosion

Le 05 août 2010 par Yann Le Houelleur



Des milliers de kilomètres de plages, en France, sont menacés de disparition. Une société située dans la région des Pays de Loire préconise d'assécher le sable pour favoriser la reconstitution d'un écosystème aussi vulnérable, de manière à réduire les effets néfastes des vagues et des marées. Il s'agit d'enterrer un réseau de canalisations de drainage relié à une station de pompage.

La France déploie une façade littorale faisant 5.000 km, dont la moitié est constituée de plages de sable. Or, 50 % des ces plages sont ravagées par le fléau suivant, observé dans toutes les régions du monde : l'érosion.

En fait, comment expliquer le phénomène de l'érosion ? *« Il s'agit d'un bilan déséquilibré entre le sable qui vient se fixer sur les plages grâce aux courants et marées et celui qui est rejeté à la mer »*, résume Jean-Yves Audrain, directeur général d'Ecoplage. Peu à peu, la plage s'évanouit tout comme les cordons dunaires s'étiolent. Et pour les municipalités qui vivent du tourisme, en particulier estival, cette dégradation du littoral est lourde de conséquences.

Le siège d'Ecoplage se trouve dans la région nantaise. Elle est la seule entreprise en France à proposer aux municipalités et aux collectivités locales des solutions technologiques permettant d'enrayer de manière durable l'érosion des plages et de reconstituer un écosystème aussi fragile.

Longue histoire que celle du brevet protégeant lesdites solutions : dans les années 90, un ingénieur suédois, Karl Linderott a conclu que les plages étaient le plus important filtre à eau naturel. Il s'est même servi de ses découvertes pour approvisionner un aquarium géant. Quelques années plus tard, le Scandinave a créé Ecoplage, dont Jean-Yves Audrain, ingénieur des mines, est devenu l'associé au début du millénaire.

Le diagnostic s'impose : plus une plage est mouillée, et plus les vagues qui viennent s'y briser « arrachent » d'importantes quantités de sable. D'où l'idée de prescrire un tel remède : assécher la plage pour diminuer la pression interstitielle entre les grains de sable et pour réduire au maximum le retrait des sédiments lors du reflux des vagues. Aussi simple que l'œuf de Colomb : une « enfouisseuse », machine brevetée par Ecoplage, procède à la pose de canalisations de drainage parallèlement au trait de côte.

### DU PVC ENVELOPPÉ D'UNE CHAUSSETTE GÉOTEXTILE

Ces tubes sont enterrés à environ deux mètres de profondeur sous la plage de sable affectée par l'érosion. Fabriqués en France, les drains filtrants sont conçus à base de PVC perforés de 200 millimètres de diamètre, enveloppés d'une chaussette géotextile.

Le réseau de canalisations aboutit à une station de pompage, à l'arrière de la plage, qui filtre l'eau, laquelle est refoulée dans une canalisation de rejet. *« Selon les cas, précise le directeur général d'Ecoplage, ces drains peuvent capter entre un demi et un mètre cube d'eau par mètre de plage et par heure. »*

Ecoplage envisage même de produire de l'énergie à partir des stations de pompage ainsi que d'alimenter par exemple des piscines ou encore des centres de thalassothérapie.

Parmi les cinq plages en France que la PME nantaise a sauvé de la ruine : celle de Quend, dans la baie de Somme. *« Nous avons posé 5.000 mètres de canalisations sur une longueur de près d'un kilomètre »*, décrit Jean-Yves Audrain. Les autres plages au secours desquels celui-ci et ses coéquipiers ont volé sont les suivantes : Villers sur Mer, Saint Raphaël, Sainte Maxime et les Sables d'Olonne.

### TROP LENTES, LES COLLECTIVITÉS LOCALES !

Selon les spécificités des lieux, la prestation est facturée entre 1500 et 3000 euros par mètre linéaire de canalisation installée. L'équipe d'Ecoplage (trois ingénieurs et un océanographe) fournit un projet clef en main. Pour l'installation, elle s'appuie sur des sous-traitants. Certes, les communes susceptibles de faire appel aux compétences de la PME nantaise sont innombrables, compte tenu de l'étendue du fléau. Mais l'équipe de Jean-Yves Audrain fait les frais de la lenteur des décisions, un grain de sable si souvent présent dans les rouages des collectivités locales !

Ecoplage a beau être la seule à proposer des solutions concrètes, elle doit redoubler d'efforts pour convaincre d'autres communes françaises situées en bord de mer. Voilà pourquoi la petite société a amorcé son développement à l'étranger : elle a tissé un réseau de dix partenaires. Un premier contrat mijote à Dubaï, le client étant un opérateur touristique. *« Quand on fait des affaires avec des étrangers, les choses vont beaucoup plus vite »*, relève Jean-Yves Audrain.